



# CHARTRE DU FCPO

## Chapitre n°1 : Les personnes

Je respecte l'adversaire, mes coéquipiers, mes dirigeants, mes entraîneurs, Monsieur l'arbitre, sur le terrain et en dehors.

## Chapitre n°2 : Le matériel

Je respecte le matériel mis en place sur les terrains et je participe au ramassage de celui-ci.

Je lave mes chaussures dans les espaces réservés (pas dans les douches ni les frapper sur les murs).

Je rends service à mon dirigeant lorsqu'il me le demande, je respecte l'environnement en ne jetant pas mes papiers au sol ou dans les vestiaires ou dans les douches.

## Chapitre n°3 : Les entraînements

Je m'engage à participer aux entraînements, et si pour une raison quelconque j'ai un empêchement je préviens l'entraîneur au moins une heure avant le début de la séance.

Le contenu de mon sac est adapté aux conditions de la pratique du football et aux conditions climatiques (voir contenu du sac)

## Chapitre n°4 : Les matchs

Je m'engage à participer aux matchs, et si pour une raison quelconque j'ai un empêchement je préviens mon dirigeant dans la semaine précédente ou mon entraîneur.

Je suis présent et ponctuel à l'heure du rendez vous.

Le contenu de mon sac est adapté aux conditions de la pratique du football et aux conditions climatiques (voir contenu du sac)

## Chapitre n°5 : Respect des horaires de rendez-vous, retard ou absence.

Chaque adhérent s'engage à honorer sa convocation dans quelque équipe que ce soit et à être à l'heure prévue sur la convocation pour les matchs ainsi que pour les entraînements (au minimum 15mn avant le début de l'entraînement). Pour les enfants, il est important de rappeler que le club n'est pas une garderie, et qu'il convient de reprendre les enfants dès la fin de l'entraînement ou à l'heure prévue à l'issue des compétitions.

Le club décline toute responsabilité lorsque les parents ne viennent pas chercher les enfants à l'heure prévue ou que ces derniers rentrent chez eux par leurs propres moyens.

Il est impératif de prévenir les responsables directs en cas de retard ou d'absence.

## Chapitre n°6 : compositions d'équipes et catégories

Les parents et le joueur s'engagent à respecter les choix effectués par les entraîneurs et l'encadrement technique pour les compositions d'équipes, ils peuvent bien entendu demander des explications

Pour les parents lors de matchs, encourager l'équipe dans le plus pur esprit sportif, sans intervenir sur les décisions de l'Educateur ou du dirigeant et bien sûr de l'arbitre.

Les parents peuvent bien entendu échanger, dialoguer et exposer aux responsables des catégories concernées les éventuels problèmes rencontrés avec l'équipe d'encadrement.

## Chapitre n°7 : présence de l'éducateur

Les parents doivent s'assurer de la présence de l'éducateur avant de laisser seul leur enfant sur le lieu du rendez-vous ou de l'entraînement.

## Chapitre n°8 : Le droit à l'image

En signant la licence, les parents et le joueur autorisent le FCPO à utiliser des photographies ou supports vidéo effectués par le club dans le cadre d'un entraînement, un match ou une manifestation quelconque du club. Ces documents pourront figurer sur les supports d'information et de communication du club et de la commune (site internet, journal interne, bulletin municipal)

## Chapitre n°9 : Le transport

En signant cette charte, j'autorise d'autres parents ou dirigeants à conduire les joueurs sur le lieu d'un match et entraînement.

Je ne monte pas dans les véhicules en tenue de sport et encore moins avec mes chaussures de foot.

### **Chapitre 10 : Intervention médicale.**

Les parents ou le responsable du mineur autorisent l'éducateur à prendre toutes dispositions urgentes pour faire effectuer toute intervention médicale

### **Chapitre 11: Transports pour les matchs et entraînements :**

Le paiement de la cotisation ne dispense pas les parents de participer au transport des enfants dans leur voiture. Ils le font alors sous leur entière responsabilité. Ils doivent veiller en particulier qu'ils soient bien couverts par leur compagnie d'assurance.

Si le nombre de voitures est insuffisant, le responsable de l'équipe pourra décider d'annuler purement et simplement le déplacement, il faut donc que les parents s'assurent qu'il y a assez de voitures pour confier le joueur à l'éducateur.

### **Chapitre 12: Planning des transports:**

Un planning des transports vous sera remis par l'éducateur, en cas d'empêchement prévenir le plus tôt possible l'éducateur et contacter un autre parent pour qu'il vous remplace... Il serait dommage que l'équipe toute entière soit privée de match pour une personne qui aurait oublié de prévenir assez tôt son absence.

### **Chapitre 13 :Licence.**

Tout adhérent s'engage à solliciter, par l'intermédiaire du club, une licence officielle auprès de la fédération. Ce document indispensable, validé dans le respect des règlements généraux, permet au joueur de pratiquer le football et aux autres d'exercer des responsabilités au sein du club.

Aucun joueur non licencié au club ne peut participer à un match ou entraînement.

### **Chapitre final :**

En respectant cette charte, je place mes qualités individuelles au service d'un collectif, où je prends beaucoup de plaisir à participer.

*« J'autorise le FCPO à diffuser des photos de mon enfant sur les supports d'information et de communication du club et de la commune (site internet, journal interne, bulletin municipal) ».*

*NOM :*

*Prénom :*

*Date :*

*Signature :*

#### **Contenu de mon sac pour Les entraînements et les matchs**

- un sac de sport
  - un maillot adapté au temps (bonnet et gants l'hiver + tenue de pluie type KWAY)
  - un short ou bas de survêtement
  - une bouteille d'eau
  - je viens en tenue autre que ma tenue de footballeur pour être dans le véhicule
  - une paire de chaussures de football et protèges tibias
  - t-shirt et les chaussettes du club ainsi qu'une veste de survêtement pour l'échauffement et si je suis remplaçant
  - nécessaire de douche (serviette, savon et du change)
- Le Club fournit le maillot de match et le short le jour des matchs*

**« Par nos actes et nos comportements, nous véhiculons l'image du Club sur les différents terrains de la Région ou du département :**

**Faisons en sorte que cette image soit positive et qu'elle ne soit pas ternie par des propos ou des attitudes déplacées »**